

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1869.

RÉVISION DU CODE DE COMMERCE (1)

(LIVRE I, TITRE VIII.)

Amendements à l'art. 145 (143 du projet primitif).

§ 1. *Contre* les endosseurs et même *contre* le porteur.

§ 2. Tirées sur la Belgique *du littoral africain ou asiatique* de la méditerranée et de la mer noire.

§ 3. ... sur la Belgique des côtes occidentales d'Afrique jusque et y compris le cap de Bonne-Espérance et des côtes orientales d'Amérique, jusque et y compris le cap Horn.

§ 5. Substituer le mot *zones* au mot *distances*.

VICTOR JACOBS.

(1) Projet de loi, n° 29.

Rapport sur le titre V, livre I^{er}, n° 270.

Projet de loi contenant le titre V, livre I^{er}, adopté au premier vote, n° 122.

Rapport sur le titre III, livre I^{er}, n° 62.

Rapport sur le titre I^{er}, livre I^{er}, n° 58.

Rapport sur le titre II, n° 76.

Rapport sur le titre IV, n° 91.

Rapport sur le titre VII, n° 14.

Rapport sur le titre VIII, n° 4.

Amendements au titre VIII, n° 24 et 25.

} Session de 1864-1865.

} Session de 1865-1866.

} Session de 1866-1867.

} Session de 1867-1868.